

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	V W	Type 2 (moteur: DF/44 kW DG/57 kW) (8 places, av = 3)	CH 0857 03

Constructeur	VOLKSWAGENWERK AG., D-3180 Wolfsburg
Identification	sur la plaquette du constructeur "253" devant le N° du châssis "AV2...25..."
Plaquette constructeur	à droite, en bas dans l'entrée, sur le montant avant de la porte
N° du châssis	à droite, à l'arrière de la première traverse, derrière la roue avant
Identification du moteur	"DF" ou "DG" à l'arrière, à droite sur le bloc (carter du vilebrequin)
Importateur principal	A M A G Automobil- und Motoren AG., 5116 Schinznach-Bad
Véhicule homologué	prototype

Châssis	2 Nombre de roues 4		
Nombre d'essieux	mécanique		
Direction	mécanique synchronisée ou automatique		
Transmission	4/5/3 Entraînement sur roues arrière		
Nombre de vitesses	hydraulique, 2 circuits, AV=disques, AR=exp. interne,		
Frein de service	assistance par dépression, sur toutes les roues, limiteur sur les roues arrière		
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Contrôle 2 circuits	par contrôle du niveau ou		
	par différence de pression, lampe-témoin combinée		
Moteur	2 variantes de la puissance du moteur		
Marque	V W	Type	DF / DG
Construction	cyl. opposés	Temps	4
Carburant	9	Position	arrière
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	4
Alésage	94,0	Course	68,9
Cylindres	1913	CV-impôt	9,74
Puissance en kW	44 / 57 DIN	à l/min	3700 / 4600
Bruit à l'arrêt	69,0/74,0 dB/A	à l/min	2775 / 3450
Silencieux	1 = 970 x ø 128 mm (VW 241 119 A)		
Mesure de gaz	CO = 1,2 % à 830 t/min / 2,3 % à 880 t/min		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffre 4 = 3 + 2		

Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	3+1 ou 4+1	Compteur de vitesse	km/h
Ceintures sécurité	av. A24 (E) / B (E) ar	av. A24 (E) / B (E)	
Câble	=	Rétroviseurs	gauche + droite
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	1 3 av. 3	centre	2 ar. 3
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		4570	Empattements 2460
Largeur		1845	Essieu double av. 1560 ar. 1555
Hauteur		1965	Voies av. - ar. -
Porte à faux	av. 1160	Voies ar. 950	
Distances volant - vers l'avant du véhicule	Braquage ø		g 10700 d 10100
Hauteur avec toit surélevé:	intérieur 1865 mm		extérieur 2365 mm
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide *	765	640	1405
Charge utile	290	270	560
Poids total	1055	910	1965
Poids garantis	2510		
Pneus **)	185 R 14 C	185 R 14 C	
Ply / bar	6 / 2,75	6 / 3,50	
Charge pour V max	1160	1430	
Jantes	130	130	
	5 1/2 J x 14 acier		
Gar poids remorquable avec/sans frein	mécanique 1500/500		automatique 1500/600
)DF 4/5 vit. 950/1100		-
Poids remorquable teste)DG	1100		1100
Charge garantie sur le toit	100 (toit surélevé exclus)		
Vitesse maximale selon le constructeur	118/130		125 km/h
leslee _____ km/h à l/min _____ au moteur _____	DF / DG prise de force		

Equipement
 Feux de route CR (E) ou HCR (E)
 Feux de croisement CR (E) ou HCR (E)
 Feux de position A (E) dans CR/HCR (E)
 Feux rouges R-S1 (E)
 Feux stop R-S1 (E)
 Clignoteurs av 1 (E) | | ar 2a (E)
 Catadioptres av | | ar 1 (E)
 Feux de gabarit av | | ar | |
 Feux amers de brouillard B (E) sur demande
 Feux complementaires
 Eclairage plaque 2/ separé, au centre
 Essuie-glace 2/ balais avec ~~man~~ lave-glace
 Avertisseurs 1/ KLAXON KW 9 / CH 5 0701 C5
 ou d'autres modeles homologues

Indications pour le permis de circulation
 Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type V W type 2
 Homologation N° CH 0857 03
 Carrosserie limousine
 Places total 8 avant 3
 Poids à vide 1405 Carburant B
 Charge utile - CV-impôt 9,74
 Poids total 2510 Cylindres 1913

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Poids à vide : augmente de 50 kg pour le modèle avec toit surélevé.
- **) Variante de pneus : 155 JR 14 Reinforced AV = 1230 (2,5) AR = 1330 (3,0) Vmax 170 km/h.

Voiture de
tourisme

V. W.

Type 2

CH 0857 03

Fiche complémentaire

I.

Expertise de contrôle des 27.11.-02.12.83 à Wolfsburg. - Sta/Ad.

Direction : mécanique, sur demande avec assistance hydraulique.

Variante de pneus : 195 R 14 C 6 PR 1530 (3,75) Vmax. 140 km/h
205/70 SR 14 1300 (2,40) 180 km/h

Variante de jantes : 5 1/2 J x 14 DP 39 acier
6 J x 14 DP 30 alliage léger ("VW/AUDI")

Voies : avec DP 39: AV = 1585 mm / AR = 1570 mm
avec DP 30: 1603 mm / 1588 mm

Equipement : avec jantes de 6" et déport de 30 mm des bavettes sont
obligatoires à l'avant et à l'arrière.

Moteur : variante avec injection.

Identification : "G.W." au même endroit.

Puissance : 66 kW (DIN) à 4600 t/min.

Transmission : mécanique à 5 vitesses ou automatique à 3 paliers.

Mesure du bruit : à l'arrêt = 74,0 dB/A à 3450 t/min
(au passage, voir la fiche des émissions)

Mesure des gaz d'échappement: CO = 1,3 vol-% à 900 t/min

Charge remorquable testée: avec boîte mécanique = 1100 kg
avec boîte automatique = 1100 kg

Vitesse maximale : avec boîte mécanique = 139 km/h
avec boîte automatique = 133 km/h.

00) Voiture
de tourisme

V W

Type 2

CH 0857 03

Fiche complémentaire concernant les émissions

Complément du 20.12.85 à Wolfsburg - Sta/jak

Variantes de silencieux : moteur DF = 1/ 970 x ϕ 128 mm "025 119 C" ad1)
moteur DG = 1/ 900 x ϕ 138 mm "025 119 D" ad1)

Service fédéral d'homologation

Emissions du bruit

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) i-A	(H) au passage dB/A	(J) à l'arrêt dB/A	min-1	(R) Remarques
DF	m4	4,57	77,0	71,0	2775	adl
DF	m5	4,86	75,5	71,0	2775	adl
DG	m5	4,86	76,5	74,0	3450	adl
DG	a3	4,09	76,0	74,0	3450	adl

Emissions des gaz

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) i-A	Emissions en g/km			(N) Ralenti		Numéro-ATGE
			(K) CO	(L) HC	(M) NO	CO	min-1	
DF	m4	4,57				1,2	830	
DF	m5	4,86				1,2	830	
DG	m5	4,86				2,3	880	
DG	a3	4,09				2,3	880	

Emissions de fumée

(E) Type du moteur	(O) selon OCE annexe 3			(O+P) selon ECE-24			k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1			
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	k =	à	min-1

(S) Sacharach

Pompe d'injection

x) compris dans la mesure d'une autre démultiplication totale